



## LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES POLE ORGANISATION-EMPLOI-COMPETENCES

VOUS INFORME

### **AVIS DE VACANCE DE POSTE** **Direction de la Santé et des PMI**

### **Inspecteur.trice de Salubrité** **Réf 20-082**

Au sein de la Direction de la santé et des PMI et sous l'autorité de la directrice de la santé, l'inspecteur de salubrité est chargé au sein du service communal d'Hygiène et de Santé de mettre en œuvre les procédures de lutte contre l'habitat insalubre au nom du préfet et les procédures relevant des pouvoirs de police du maire : périls, loi déchets.

#### **MISSIONS**

- **Hygiène de l'habitat, habitat insalubre, saturnisme, précarité, périls :**

- Enquête sur le terrain, rédaction de rapports,
- Mettre en place les procédures du code de la santé, de l'environnement, code général des collectivités territoriales...
- Elaborer et rapporter les dossiers CODERST, suivi des procédures,
- Assurer la veille réglementaire,
- Elaborer le bilan annuel d'activité, les documents nécessaires à la bonne réalisation de ces missions.

- **Hygiène Alimentaire :**

- Contrôle d'hygiène alimentaire

- **Application de la législation en matière de déchets**

- **Lutte contre les nuisances sonores**

- **Pollution Eau - Air / Nuisances Industrielles :**

- Suivi des ICPE en lien avec les services préfectoraux,
- Suivi des installations non classées et veille technique réglementaire,
- Participer à l'élaboration du plan communal de sauvegarde,

- **Animaux errants**

- **Lutte contre les nuisibles**

- **Activités occasionnelles :**

- Assurer l'accueil du public au SCHS en cas d'absence des agents d'accueil et de prévention



## LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES POLE ORGANISATION-EMPLOI-COMPETENCES

VOUS INFORME

### PROFIL

- Bac + 3 minimum : Licence hygiène sécurité environnement ou MASTER.
- Maîtrise des connaissances en matière d'hygiène publique et environnement.
- Maîtrise les réglementations en relation avec les missions.
- Maîtrise de l'outil informatique et des écrits administratifs.
- Connaissance des codes de la santé publique, de l'environnement.
- Connaissance du CGCT, de l'urbanisme et du code de la construction et de l'habitation.
- Dynamique de mise à jour des connaissances et des outils.
- Sens du service public, polyvalence.
- Sens du travail en équipe.
- Capacité d'adaptation.
- Sens de l'écoute et des relations humaines.
- Esprit d'initiative.
- Rigueur.
- Disponibilité.
- Titulaire du permis B.

### CADRE STATUTAIRE

- Technicien territorial, catégorie B

Merci d'adresser votre candidature **au plus tard le 21/05/2021**  
à Monsieur le Maire

[service.recrutement@ville-bagnolet.fr](mailto:service.recrutement@ville-bagnolet.fr)